

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX STAGES EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

Les étudiantes et les étudiants en Éducation spécialisée ont, au cours de leur formation, à développer différentes compétences professionnelles. Ces compétences seront, entre autres, mises en application à l'intérieur de 900 heures de stage. Les heures de stage sont réparties dans 3 segments : un stage de sensibilisation (180 heures), un stage d'expérimentation (180 heures) et un stage d'intervention (540 heures).

Afin d'approfondir leur démarche, les étudiants sont appelés à demeurer dans le même milieu de stage pour deux sessions soit de septembre à mai. Ainsi, l'étudiant réalise ses deux premiers stages à l'intérieur du même milieu. Dans le cadre du troisième stage, l'étudiant est également investi pour deux sessions dans le même milieu.

Durant sa formation, l'étudiant devra expérimenter à travers ses stages au moins deux clientèles différentes et devra obligatoirement changer de clientèle entre la 2^e et la 3^e année. Ainsi, un étudiant ne pourra demeurer plus d'un an dans le même milieu à moins que ce milieu présente au moins deux des huit clientèles visées par le programme de formation.

Les clientèles visées par le programme

Le programme cible huit clientèles parmi lesquelles le stagiaire devra faire un choix pour effectuer ses stages. Il devra en choisir au moins deux pour effectuer ses stages.

- Les personnes présentant une déficience intellectuelle ou des troubles du spectre de l'autisme
- Les personnes présentant une déficience et des déficits physiques et neurologiques.
- Les personnes âgées en perte d'autonomie
- Les jeunes présentant des difficultés d'adaptation et d'apprentissage scolaire
- Les personnes présentant des troubles de santé mentale
- Les personnes présentant des problèmes de toxicomanie
- Les personnes vivant l'exclusion sociale
- Les personnes vivant des problématiques de violence



Le stage de sensibilisation (stage 300 : 180 heures)

Le stage de sensibilisation a lieu à la troisième session et se déroule à raison de deux jours par semaine (15 heures) durant un minimum de 12 semaines.

Le *stage 300* offre à l'éducateur en formation une première expérience de contact et d'accompagnement d'une clientèle dans un contexte réel d'intervention. Par son observation du milieu et son implication à travers divers moments de vie, l'éducateur en formation sera amené à valider et à approfondir sa compréhension de la profession. Il sera également appelé à reconnaître certaines caractéristiques propres à la clientèle côtoyée et à poursuivre le développement de ses habiletés de communication et d'animation auprès de celle-ci et d'une équipe de travail. Par ailleurs, il pourra apprendre à reconnaître l'action éducative dans un contexte réel d'intervention et lors de contact avec une clientèle spécifique.

Cibles terminales du stage de sensibilisation

À la fin de ce stage, l'éducateur en formation sera en mesure :

1. De reconnaître les rôles, tâches et outils cliniques de l'éducateur spécialisé dans le milieu de stage et d'en rendre compte
2. De situer certains clients dans leur développement et d'en rendre compte
3. De démontrer des habiletés à interagir et à communiquer avec la clientèle et avec les membres de l'équipe de travail
4. De contribuer activement au déroulement des moments de vie et activités auxquels il participe
5. De coanimer certains de ces moments de vie et activités
6. De reconnaître certaines de ses forces et certains de ses défis en lien avec la profession et d'en rendre compte



Le stage d'expérimentation (stage 400 : 180 heures)

Le stage d'expérimentation a lieu à la quatrième session et est en continuité avec le stage précédent. En ce sens, il se déroule dans le même milieu de stage durant les deux mêmes journées à raison de 15 heures par semaine pour un minimum de 12 semaines.

Le *stage 400* permet de reconnaître et d'expérimenter différentes interventions propres à l'action de l'éducateur spécialisé. Ce stage permet de recueillir des renseignements pertinents à la compréhension de la problématique d'une personne. Les éducatrices et les éducateurs en formation sont appelés à planifier, animer et évaluer des moments de vie en tenant compte des besoins observés. Ils doivent également expérimenter le rôle de coéquipier au sein d'une équipe d'éducateurs. Enfin, ils sont appelés à réfléchir sur l'utilisation de ces différentes habiletés auprès de la clientèle et à identifier les attitudes appropriées à la relation d'aide dans le contact avec celle-ci.

Cibles terminales du stage d'expérimentation

À la fin de ce stage, l'éducateur en formation sera en mesure :

1. D'établir des relations significatives et des relations aidantes, à travers les activités de la vie quotidienne, dans sa relation avec la clientèle du milieu de stage
2. De planifier, d'animer et d'évaluer certains moments de vie et activités en tenant compte des besoins identifiés par les intervenants du milieu et de la dynamique du groupe (s'il y a lieu)
3. De rédiger une synthèse d'observation pertinente en lien avec un client ou une clientèle du milieu de stage
4. D'échanger au plan professionnel avec les membres de l'équipe
5. De reconnaître ses forces et ses défis actuels en lien avec la profession et d'en rendre compte



Le stage d'intervention (stage 510-610 : 540 heures)



Le stage d'intervention a lieu lors des cinquième et sixième sessions et se déroule à raison de trois jours par semaine durant un minimum de 27 semaines.

Le stage d'intervention se veut le lieu principal d'intégration et de transfert des apprentissages réalisés depuis le début de la formation. Il suppose l'implication de l'étudiant à travers divers moments de vie auprès d'une clientèle dans un contexte réel d'intervention. À travers cette expérience, l'étudiant sera plus concrètement amené à partager les différentes responsabilités professionnelles de l'éducateur spécialisé. En concertation avec différents partenaires et dans le respect de l'éthique professionnelle, l'étudiant s'habilitera ainsi à réaliser les diverses étapes du processus d'intervention de l'éducateur spécialisé.

Cibles terminales du stage d'intervention

À la fin de ce stage, l'éducateur en formation sera en mesure :

1. De témoigner d'une conduite professionnelle conforme à l'éthique
2. D'établir des relations significatives et aidantes avec la clientèle à travers les différents contextes d'intervention du milieu
3. De planifier, d'animer et d'évaluer des moments de vie et des activités cliniques
4. À partir de l'analyse de la situation d'une personne et dans un esprit de partenariat, de planifier, réaliser et évaluer une intervention qui tient compte des besoins et caractéristiques de la personne et de son réseau social, du contexte légal et du mandat du milieu
5. De contribuer activement au travail de l'équipe d'intervenants du milieu de stage
6. De reconnaître ses forces et ses défis actuels en lien avec la profession et d'en rendre compte